

PERSPECTIVES - LETTRES DE L'INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE EN ARTS PLASTIQUES

RENTRÉE 2020-2021

Mesdames et Messieurs les Professeurs d'arts plastiques, chères et chers collègues,

Je souhaite tout d'abord la bienvenue aux professeurs nouvellement nommés dans l'académie de Rennes et j'adresse toutes mes félicitations aux lauréats des concours internes ou externes. Je tiens à remercier à nouveau les équipes et groupes de travail, animateurs, webmestre et IAN pour leur travail et contributions remarquables aux productions de ressources et à la réflexion collective. Cette rentrée 2020 et l'année scolaire à venir, complexes, seront marquées à nouveau par la mise en œuvre de cette dynamique collective qui nous permet ensemble d'avancer et d'innover, au bénéfice des élèves.

La rentrée 2020 est marquée par la poursuite de quatre grandes priorités :

- Protéger la santé des élèves et des personnels ;
- Développer l'esprit d'équipe tant chez les adultes que chez les élèves pour assurer notre mission fondamentale de transmission des savoirs et de réduction des écarts de niveau ;
- Assurer la pleine inclusion de tous les enfants à besoins éducatifs particuliers ;
- Transmettre les valeurs civiques.

Tous les élèves sont accueillis sur le temps scolaire. De façon à garantir la santé des élèves et des personnels, le respect des règles sanitaires essentielles doit être assuré :

- Gestes barrière, hygiène des mains ;
- Port du masque pour tous les adultes et les élèves de plus de onze ans dans les espaces clos ainsi que dans les transports scolaires ;
- Nettoyage et aération des locaux ;
- Dans la mesure du possible le déplacement des professeurs est privilégié par rapport au déplacement des élèves.

1/ Les textes officiels :

Circulaire de rentrée 2020 :

<https://www.education.gouv.fr/la-circulaire-de-rentree-2020-au-bulletin-officiel-305132>

Guide sanitaire rentrée scolaire dans le contexte Covid-19 :

<https://www.education.gouv.fr/rentree-2020-modalites-pratiques-305467>

2/ Un cadre commun pour les enseignements artistiques :

Dans le cadre de cette rentrée, la DGESCO a mis en ligne une fiche pour les Enseignements Artistiques du lycée et un document identique pour le collège. Celui-ci est horodaté. En effet, il est susceptible d'évoluer selon la situation sanitaire nationale, ou peut-être selon des problématiques plus locales liées au COVID-19.

Sauf indication contraire liée au COVID-19 dans les zones dites à risque, le cadre du protocole national s'applique : les salles spécialisées doivent pouvoir être utilisées et cette exigence prise en compte au sein des établissements lorsqu'ils élaborent les plans de circulation afin de limiter le brassage des élèves.

Fiches DGESCO cadre commun aux EA :

Rentrée 2020 : [quelles priorités pédagogiques pour les enseignements artistiques en collège ?](#)

Rentrée 2020 : [quelles priorités pédagogiques pour les enseignements artistiques en lycée ?](#)

3/ Des programmes modifiés pour toutes les disciplines du cycle 1 au cycle 4 :

Les versions des programmes de la scolarité obligatoire ont été récemment modifiées dans tous les enseignements ; il s'agit de renforcer les dimensions relatives au changement climatique, à la biodiversité, au développement durable. Les programmes sont à retrouver sur le site ministériel et sur le site pédagogique académique, page d'accueil disciplinaire, rubrique programmes de collège (modifications indiquées en vert dans le texte) : <https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?article1905>

Les Enseignements artistiques ne se travaillent pas de manière cumulative, mais par répétition de pratiques, de notions, de savoirs et de compétences progressivement approfondis, complexifiés, mis en réseaux et étayés ; en conséquence, les professeurs sont constamment en responsabilité pour décider des parcours de formation qu'ils proposent aux élèves à partir du cadre curriculaire et du contrat que forment les programmes.

Il s'agit bien de développer des démarches adaptées à la situation des élèves, aux conditions locales, dans une approche souple et rigoureuse, attentive et évolutive quant aux techniques mises en œuvre, aux connaissances mobilisées, aux compétences développées. Les compétences travaillées des programmes pour chaque cycle sont à considérer comme le cadre de référence.

4/ De nombreuses ressources sont en ligne sur Bleu Cobalt, site pédagogique académique disciplinaire arts plastiques, Classées sous formes de rubriques, elles sont à parcourir et à consulter sur la page d'accueil :

[site pédagogique arts plastiques Bleu Cobalt](#)

Construites durant la période de confinement puis de déconfinement, nombre de ces ressources sont à explorer, s'approprier, adapter. La continuité pédagogique aura en effet permis de mettre en avant, par un usage du numérique pratique et inventif au service des apprentissages, de nouvelles formes et outils permettant à distance de maintenir le lien avec les élèves. Cette expérience du distanciel constitue désormais un point d'appui solide, à concevoir comme une palette de possibles dont les enseignants peuvent jouer pour **enrichir le présentiel** face aux élèves. Elles permettent d'envisager cette rentrée de septembre avec des perspectives adaptables de travail.

Je vous invite à relire en particulier les contenus de la rubrique « Continuité pédagogique, reprise en classe : présentiel/distanciel ». Ressource construite pour accompagner la reprise en mai 2020, certains points restent d'actualité et sont à prendre en compte pour cette rentrée :

<https://pedagogie.ac-rennes.fr/sites/pedagogie.ac>

[rennes.fr/IMG/pdf/proposition_d_une_methodologie_et_pistes_pour_le_retour_en_classe.pdf](https://pedagogie.ac-rennes.fr/IMG/pdf/proposition_d_une_methodologie_et_pistes_pour_le_retour_en_classe.pdf)

Enfin je vous invite à revoir et relire la première exposition académique numérique de juin 2020 « **Un merveilleux jardin** » au regard des programmes de collège modifiés intégrant biodiversité et développement durable : observation, environnement, paysage, architecture, matériaux ... ces termes, inscrits parmi d'autres dans les textes, permettent d'envisager de nouveaux et riches projets pédagogiques disciplinaires et/ou interdisciplinaires.

<https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?article4287>

En vous souhaitant une excellente rentrée 2020 et de stimulantes aventures artistiques avec vos élèves,

Bien cordialement,

Gaëlle Jumelais-David
Inspectrice d'Académie
Inspectrice Pédagogique Régionale